

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 25/10/2022

TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE EN SANTE L'ARS Bretagne s'engage

Le 6 octobre, Stéphane Mulliez, Directeur général de l'ARS Bretagne a présidé le 1er comité de pilotage de la transition énergétique et écologique en santé. Cette installation illustre la volonté politique de l'Agence de favoriser l'engagement du système de santé dans les transformations répondant aux enjeux de développement durable et inscrites dans le second Plan régional santé environnement. Sur le terrain, un réseau de conseillers se déploie.

Une nouvelle instance pour la transition énergétique et écologique en santé

Face au défi de la transition énergétique et écologique, l'ARS Bretagne a fait le choix d'installer une nouvelle instance : le comité de pilotage de la transition énergétique et écologique en santé. Stéphane Mulliez, Directeur général de l'ARS Bretagne a présidé la 1^{re} réunion le 6 octobre dernier.

Le comité de pilotage associe des représentants des conseils départementaux, du conseil régional, de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, des fédérations hospitalières (FHF, FEHAP, FHP), de la direction régionale de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Ainsi réunis, les partenaires veilleront à l'accompagnement des établissements sanitaires et médico-sociaux vers la transition écologique.

1 coordonnateur régional et 10 conseillers en transition énergétique et écologique en santé sur le terrain pour accompagner les établissements

L'ARS Bretagne fait de la transition énergétique et écologique une de ses priorités stratégiques déclinée en 5 chantiers :

- La mise en place d'une animation globale de la démarche ;
- La maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables ;
- L'alimentation saine et durable dans la restauration collective des établissements ;
- Les achats responsables en matière d'environnement et de santé au sein des services de maternité ;
- L'impulsion d'une démarche de transition écologique interne à l'ARS Bretagne.

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Tél : 02 22 06 72 28
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex

Au-delà de l'installation du comité de pilotage de la transition énergétique et écologique, l'ARS Bretagne finalise le déploiement d'un réseau de 10 conseillers en transition énergétique et écologique en santé. Ils constituent un appui méthodologique et technique pour les établissements sur diverses missions : réalisation de bilan de patrimoine sur la situation énergétique et le suivi des consommations, appui à l'état des lieux des surfaces, aides au suivi des consommations et à l'ingénierie financière sur les dispositifs et aides, formation...

Avec l'arrivée du coordonnateur régional TEES, le groupement de coopération sanitaire Achats Santé voit ses missions renforcées et élargies à la transition énergétique et écologique en santé.

Le contexte impose la transition énergétique et écologique en santé

Le Ségur de la Santé comporte une mesure visant à accélérer la transition écologique à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux. Les différents démarches d'investissements constituent une opportunité pour accompagner et soutenir les structures dans une modernisation tournée vers la transition écologique et l'efficacité énergétique. En tant qu'acteur de santé, et du fait de la diversité de leurs champs d'activités, les établissements sanitaires et médico-sociaux sont des acteurs majeurs de la transition écologique.

Aussi, lors de son discours de lancement du conseil national de la refondation en santé, François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention, a rappelé l'importance de ces enjeux. Plus globalement, la loi ELAN, le décret tertiaire sur l'énergie, la loi EGALIM sur l'alimentation, et toutes les évolutions du système de santé, viennent renforcer la nécessité de s'engager dans des démarches d'optimisation de la performance énergétique et de la responsabilité sociale et environnementale. Les effets de plus en plus visibles du changement climatique, et la crise énergétique ne font que confirmer la nécessité d'ancrer les actions dans les territoires.